



Comm'une Infos

Bulletin d'information municipale

n°8

Avril-Mai-Juin 2022



Le Mot du Maire

Ce trimestre printanier a été marqué par différents temps forts et chauds !

Les élections présidentielles où vous avez été nombreux à vous exprimer ainsi que les législatives, avec une plus petite participation, nous ont mobilisé sur quatre dimanches. Certains d'entre vous ont été scrutateurs dans les différents bureaux de vote et je vous en remercie.

Le contexte géopolitique toujours prégnant ne nous facilite pas la vie, tous touchés que nous sommes par les augmentations des tarifs de l'électricité, du gaz, des carburants et de l'alimentation avec en prime certaines pénuries qui se font ressentir !

Le Budget communal 2022 a été construit en tenant compte des données économiques du premier trimestre. Depuis, toutes les semaines, chaque dépense est réévaluée à la hausse, les budgets communaux ne sont pas épargnés ! Et ce n'est pas la fin, les expertises apportées par les financiers nous annoncent une tendance à la hausse pour les dépenses et une stagnation voire une baisse pour les recettes. Nous nous attacherons à surveiller nos finances publiques.

Le climat par une température excessive, dite caniculaire, nous a incommodé pendant plusieurs jours, stoppant les premières manifestations : Fête de l'école et kermesse. Le « Plan Canicule » a de nouveau été activé. La période des moissons a débuté très précocement, ne présageant pas de récolte conséquente ; l'irrigation des cultures est quant à elle, autorisée uniquement par dérogation préfectorale pour certaines productions semencières et pour la production fourragère dédiée à la consommation animale du secteur.

La Covid, que nous pensions derrière nous, revient pour une nouvelle vague ! la vaccination est conseillée pour les + 60 ans. Dès à présent, pour éviter le port du masque, la distanciation et les mesures barrières sont recommandées.

Mais l'esprit festif est bien présent ! De nombreuses manifestations gratuites, spectacle de rue par la 5^{ème} Saison, concert pour Les EUROCHESTRIES et par les CONVIVAL'ETE ont eu ou auront lieu à Val du Mignon sans compter le retour des Marchés Nocturnes de Thorigny sur le Mignon. N'hésitez pas à profiter de ces moments de détente et de rencontre en suivant le programme des fêtes communales !

Au plaisir de s'y retrouver ! Bon été et bonnes vacances à tous !



FESTIV'ETE 2022
A VAL DU MIGNON



Sommaire

Conseil Municipal

Comptes rendus p. 2

Actus du moment

Visite chez VSN p. 4
 Démographie médicale p. 4
 Ecole : activité Canoë-kayak p. 5
 Insectes : mouches, abeilles... p. 5
 Services d'aides à domicile p. 6
 Arrivée des Ukrainiennes p. 6
 Des peupliers et des hommes p. 7
 Environnement p. 7
 Bilan Budget 2021 p. 8

Parole aux Associations

MEEPLES p. 8
 Familles Rurales p. 9
 APE Usseau p. 9
 Comité des Fêtes Usseau p. 9
 Théâtre CABALLICARE p. 9
 A vos agendas p. 10

Veille et Proposition

p. 10

Zoom sur...

p. 11

Vivre Ensemble

Boîte à dons p. 11
 Fêtes des voisins p. 11
 Lien avec les habitants p. 12

Marie-Christelle BOUCHERY, Maire



du 11 avril 2022

Étaient présents : 14 élus / **Étaient absents excusés :** 1 élu / **Étaient représentés :** 4 pouvoirs.

❖ **Vote des taux de la Fiscalité Directe Locale (validé par 18/18)**

Il est indiqué que lors de la séance du 29 Mars 2019, et suite à la création de la Commune nouvelle, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

- TH (Taxe d'habitation) : 14,56 % avec un lissage sur trois ans
- TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) : 18,98 % avec un lissage sur trois ans
- TFPNB (Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties) : 57,85 % avec un lissage sur trois ans
- Taux unique pour chaque taxe appliqué la 4^{ème} année.

Il est décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022.

❖ **Révision des tarifs périscolaires (restauration et accueil périscolaire) au 1^{er} septembre 2022 (validé par 18/18)**

Restauration scolaire :

Le coût de revient d'un repas pour la Commune (achat des denrées, salaire du cuisinier, fluides, ...) s'élève à 5,15 euros pour la période du 1^{er} Septembre 2021 au 28 Février 2022. Le tarif facturé aux parents est un tarif subventionné par le budget de la Commune.

TARIFS	Tarifs appliqués depuis le 1 ^{er} septembre 2021	Tarifs au 1 ^{er} septembre 2022
Enfants de Val-du-Mignon	2.60 €	2.75 €
Enfants hors commune	4.15 €	4.30 €
Personnel et assistant de vie scolaire	4.75 €	4.90 €
Enseignants et personne extérieure	5.85 €	6.00 €

La Commune prend à sa charge la participation aux frais de fonctionnement, uniquement pour les familles domiciliées sur le territoire communal, et sur certaines rues des Communes limitrophes (délibération n° DCM 2021-46 du 2 Juillet 2021), ainsi que pour le personnel communal et le personnel assistant de vie scolaire.

Absence pour maladie ou accident : En cas d'absence d'un enfant, les parents devront prévenir la cantine au 05 49 04 10 20. Pour un arrêt de plus de 24h, ils devront fournir un justificatif, le premier repas restera dû.

Accueil périscolaire :

Régime social	Année scolaire	Moins de 15 min	Plus de 15 min	Famille nombreuse*	Au-delà de 18h15 Par ¼h supplémentaire**	Pénalité pour dépassement horaire***
Régime sécurité sociale	2021/2022	1.35 €	2.05 €	1.35 €	2.15 €	10 €
Régimes spéciaux	2021/2022	1.45 €	2.15 €	1.45 €	2.25 €	10 €
Régime sécurité sociale	Au 1 ^{er} Sept. 2022	1.50 €	2.20 €	1.50 €	2.30 €	10 €
Régimes spéciaux	Au 1 ^{er} Sept. 2022	1.60 €	2.30 €	1.60 €	2.40 €	10 €

* famille nombreuse = 3 enfants à charge et scolarisés à l'école d'Usseau

** (en cas de force majeure)

*** (au-delà de 18h15) à partir du 2^{ème} retard par période (de vacances à vacances)

❖ **Attribution des subventions 2022 aux Associations**

Il est précisé que certains élus conseillers n'ont pas pris part au débat et au vote d'attribution pour leur association respective, en raison de leurs implications et fonctions.

Entendu l'avis de la commission « Vivre Ensemble » qui a examiné les demandes et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal attribue aux associations, au titre de l'année 2022, les subventions ci-dessous, afin de les valoriser et les soutenir dans leurs actions.

ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2022	VOTES	ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2022	VOTES
AAPPMA	300,00 €	18 Pour	FAMILLES RURALES	200,00 €	17 Pour (1 Non votant)
ACCA THORIGNY	200,00 €	18 Pour	FC USSEAU	350,00 €	18 Pour
ACCA PRIAIRES	200,00 €	17 Pour (1 Non votant)	MEEPLES	300,00 €	18 Pour
ACCA USSEAU	200,00 €	17 Pour (1 Non votant)	UNION POUR LA MUSIQUE DE BEAUVOIR SUR NIORT	50,00 €	18 Pour
ANCIENS COMBATTANTS	300,00 €	17 Pour (1 Non votant)	MARCHE ENSEMBLE DE BEAUVOIR SUR NIORT	50,00 €	18 Pour
APE	400,00 €	17 Pour (1 Non votant)	USEP (coopérative scolaire)	250,00 €	18 Pour
Collectif des Citoyens pour le Respect de l'Environnement sur le Territoire (CCRET)	150,00 €	17 Pour (1 Non votant)	THEATRE CABALLICARE PRIAIRES	250,00 €	18 Pour
COMITE DES FETES DE USSEAU	450,00 €	15 Pour (3 Non-votants)			
TOTAL				3 650,00 €	

du 30 mai 2022

Etaient présents : 13 élus / Etaient absents excusés : 0 élu / Etaient absents non excusés : 1 élu / Etaient représentés : 5 pouvoirs.

❖ **Aménagement d'une terrasse dans la cour de l'école (proposé par le CME)**

Dans le cadre du Conseil Municipal des Enfants (CME), une réflexion a été menée par les enfants sur l'aménagement d'une terrasse en bois avec mobilier (coin lecture, détente, etc...) afin de remplacer le bac à sable, ainsi que l'installation d'un pont de corde (à la place du jeu des petits retiré l'année dernière car devenu dangereux) et d'un baby-foot dans la cour de l'école.

Le coût total de l'opération est de 12 261,74€ HT décomposé de la manière suivante :

- Aménagement terrasse en bois : 7 813,49€
- Structure jeux : 3 201,00€
- Baby-foot : 1 247,25€

Ce projet est subventionné à hauteur de 60% soit 7 357,02€. Il est donc financé par la Commune à hauteur de 40% soit 4 904,72€.

❖ **Aménagement de l'ancienne Boulangerie en Annexe de la Mairie**

Dans le cadre de la réhabilitation du patrimoine communal, il a été décidé de créer une annexe à la Mairie afin d'y installer une/des salle(s) de réunion, bureau, espace de stockage de mobilier.

Le plan de financement prévisionnel est estimé à 93 024,76€ HT, subventionné à hauteur de 65% soit 60 131,20€ et financé par la Commune à hauteur de 35% soit 32 893,56€.

Tous les détails du plan de financement sont à retrouver dans le compte-rendu complet du Conseil Municipal, accessible depuis le site Internet.

du 22 juin 2022

Etaient présents : 11 élus / Etaient absents excusés : 1 élu / Etaient absents non excusés : 3 élus / Etaient représentés : 4 pouvoirs.

❖ **Acquisition de la parcelle cadastrée G220**

Suite à un appel à candidatures dans l'acquisition de plusieurs parcelles, lancé par la SAFER, la Commune s'est positionnée sur l'acquisition de la parcelle G220, au lieu-dit La Marzelle. Cette parcelle, d'une superficie de 1170m² est un chemin d'accès desservant les habitations de La Marzelle.

Dans un but de mise en conformité de la voirie, de sécurité (accès à la réserve incendie) et d'accessibilité aux habitations, il est donc décidé d'acquérir cette parcelle afin de la transformer en voirie communale, pour un coût de 732,28€

Rappel

L'intégralité des comptes rendus des Conseils Municipaux sont affichés en mairie et consultables sur le site Internet de la commune : www.mairie-valdumignon.fr – Rubrique Municipalité – « Les comptes rendus du conseil ».

Visite chez VSN

Le 9 avril 2022, toutes celles et tous ceux qui le désiraient ont pu visiter le site de « VSN ». La météo était au beau mais un peu fraîche... Une cinquantaine de personnes ont foulé ce que certains appellent encore la Société MOINIER.

Cela n'a pas empêché le groupe d'assister à la présentation réalisée par le directeur du groupe, Monsieur Gilles MONAURY : les missions de la société regroupent la collecte, la commercialisation des céréales (y compris l'exportation), la nutrition animale.



Une équipe de techniciens et de conseillers s'attache à la valorisation de l'agriculture et apporte ses savoir-faire et ses compétences aux agriculteurs. Pascal CHAMARD, responsable de site, a ensuite fait la visite guidée des installations.



Dénomination : **Groupe CAVAC**

Agro Négoce située A ST HILAIRE DE VOUST (85). Cette société a été rachetée par le groupe CAVAC en 1997...

Fleury Négoce située à VAUSSEROUX (79). Créée en 1900 par Clément FLEURY, cette société a été reprise à son petit-fils par le groupe CAVAC en 2002.

MOINIER SA, située à Usseau (79). La Société MOINIER a rejoint le groupe CAVAC en 2003.

La fusion début 2010 de ces 3 filiales a abouti à la création **VSN (VENDEE SEVRES NEGOCE)**

23 POINTS DE COLLECTE	93 SALARIÉS
125 000 TONNES DE CAPACITÉ DE STOCKAGE	230 000 TONNES COLLECTÉES/ AN
1 300 CLIENTS AGRICULTEURS	50 000 TONNES D'ALIMENTS/ AN



Démographie médicale

En avril, après la belle dynamique des médecins, infirmiers et bénévoles pour tenir le Centre de vaccination Sud DEUX SEVRES de Mauze/Mignon ouvert de nombreux mois, une réunion entre professionnels de santé a été animée par la Coordinatrice du Contrat Local de Santé du Niortais, les chargées de mission du département, de la CPTS (*Communautés Professionnelles Territoriales de Santé*) et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie sur le territoire Sud Can, de St Hilaire la Palud à Beauvoir sur Niort.

Une vingtaine de professionnels de santé et de paramédicaux sur une soixantaine d'invités ont pu discuter de leurs problèmes :

- Communication parfois compliquée avec le système hospitalier
- Surbooking des agendas
- Manque de remplaçants
- Difficulté de travailler ensemble
- Quasi-impossibilité d'attirer de nouveaux médecins

Les médecins en Maison de Santé comme St Hilaire la Palud ont aussi témoigné de leur nouvelle manière de travailler, à mi-temps pour profiter de la vie de famille, des temps de repas partagés entre collègues pour maintenir une vie de groupe, la possibilité de travail coordonné...

Une évidence : Le métier de médecin n'est plus celui que nous connaissions ; il a évolué, pour remplacer un médecin, il faut penser à en trouver 2 nouveaux. Le travail en maison de santé sous un même toit n'est pas obligatoire, chacun des praticiens peut rester dans ses propres locaux, à savoir qu'il y a des locaux disponibles sur le secteur Sud CAN. Ils peuvent être formateurs pour les internes en fin de cursus. Le territoire est couvert par une CPTS (*Communauté Professionnelle Territoriale de Santé*), un CLS (*Contrat Local de Santé*), un « Plan Santé Départemental » qui peuvent aider financièrement et administrativement pour toutes nouvelles installations de médecins sur le territoire.

Nous sommes tous d'accord pour dire que notre territoire est attractif par son cadre de vie, par son schéma médical environnant, CHU, Polyclinique, MELIORIS rééducation...et pour la vie de famille, de nombreuses formations scolaires sont présentes sur le Niortais, des sorties culturelles et événementielles sont reconnues de LA ROCHELLE à NIORT, des paysages de plaine et de marais poitevin avec pistes cyclables peuvent être parcourues...

Malgré tous ces points évoqués, la difficulté d'attirer de jeunes médecins reste un problème. Les collectivités ne peuvent pas obliger l'installation sur un territoire défini, mais peuvent relayer à l'Agence Régionale de Santé, les doléances des habitants, demander à la CPTS de fournir des créneaux de RDV en cas d'urgence et accompagner les professionnels du territoire pour avancer sur des réflexions de projet de santé, les médecins restants libres du choix de leur lieu de pratique de leur exercice.

Ecole : activité Canoë-kayak

Les élèves de CM1-CM2 de l'école d'Usseau ont commencé les cours de canoë-kayak à la base nautique du Lidon, à **Saint Hilaire la Palud**. Il y avait deux groupes : un groupe faisait canoë pendant les trois premières séances et les autres faisaient du kayak.

Ensuite les groupes ont échangé. Notre animateur s'appelait Florian et deux mamans de l'école nous ont accompagnés.

La différence entre un canoë et un kayak, c'est que sur le kayak on utilise une double pagaie et sur le canoë on utilise une simple pagaie.



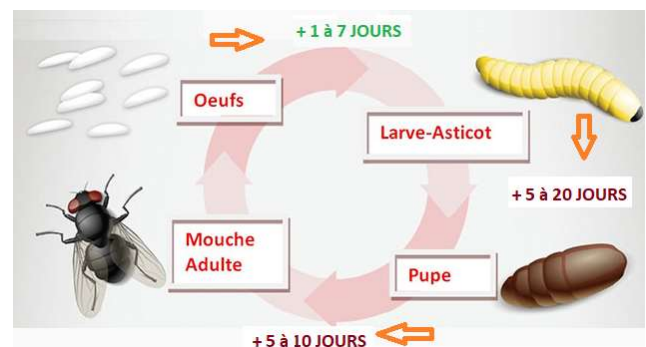
Pour commencer, nous nous sommes entraînés sur la base nautique et ensuite nous sommes allés faire des balades dans le marais. Nous avons pu observer des oiseaux, des canards, des têtards et des poissons.

Pour la dernière séance, il faisait chaud et donc nous avons pu jouer un peu dans l'eau...

Insectes : mouches, abeilles...

C'est vrai, souvent les insectes nous incommode : En été, ils peuvent gâcher nos repas en plein air et la nuit, leur bruit, leurs chatouillements et parfois même leurs piqûres perturbent notre sommeil.

Les mouches se développent essentiellement par temps chaud et humide. Cette année, le temps orageux qui a sévi très tôt dans la saison est certainement la cause de cette invasion précoce de mouches qui, bien qu'inoffensives, peuvent causer des désagréments.



Et pourtant, sans les insectes notre équilibre écologique serait largement perturbé. Tous les insectes sont utiles à la nature et donc à l'homme. Leur présence en nombre, la diversité des espèces sont des indicateurs de l'état de la biodiversité dans notre environnement.

Le CCRET, en menant son opération « Sauvons les pollinisateurs » a sensibilisé les habitants du territoire à l'importance des insectes pollinisateurs. L'association a également mis en place des biotopes favorables à ces insectes qui, par le transport

du pollen, permettent la fécondation de la plupart des plantes et en particulier de celles dont nous nous nourrissons. Ils sont les alliés des jardiniers et des agriculteurs : sans les pollinisateurs, sur notre planète, ce sont plusieurs milliards d'euros par an de perte de rendement des cultures.



Acceptons l'inconfort que peuvent provoquer certains insectes et si nous voulons les éloigner de nos lieux de vie utilisons des moyens naturels. **Les insecticides chimiques sont à bannir**, ils tuent sans discernement tous les insectes et engendrent une accumulation de résidus néfastes dans notre environnement.

Vive les insectes ! ...

LE SAVIEZ-VOUS ??? Les mouches ont une réelle utilité ...



- Source de nourriture pour les poissons et les oiseaux
- Nettoyage des déchets
- Combat contre d'autres espèces d'insectes nuisibles (pucerons ...). En médecine, on utilise certains asticots élevés en milieu stérilisé pour manger les chairs mortes et accélérer la cicatrisation.



Les mouches domestiques ne peuvent, en général, absorber que de la nourriture liquide. Elles relâchent de la salive sur la nourriture solide pour la prédigérer, puis réabsorbent le résultat de cette digestion. Parfois elles piquent pour ingérer du sang, c'est plutôt la particularité de certaines espèces, la mouche charbonneuse ou encore le redouté « taon ».

Services d'aides à domicile



L'ADMR a repris les services d'aides à domicile du Centre Communal d'Action Sociale de MAUZE SUR LE MIGNON depuis le 01/01/2022.

L'association propose une gamme variée de services :

FAMILLE : Assistance aux familles lors de grossesse difficile, des naissances, en cas de maladie des parents et des enfants ou de surcharge de travail.

MAINTIEN DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES A DOMICILE :

- Aide à la toilette, l'habillage,
- Préparation et prise des repas
- Accompagner dans les déplacements, courses ou visites,
- Maintien du lien social.

VIE QUOTIDIENNE : Confier l'entretien de la maison et du linge.

TELEASSISTANCE : Téléphonie et assistance, géo localisation pour les personnes désorientées avec le système FILIEN ADMR.

SANTE : Aide au retour d'hospitalisation.

L'ADMR est d'abord un service de proximité assuré par une équipe d'employé(e)s formé(e)s, encadrée par des bénévoles attentifs aux besoins des personnes de toutes générations.

Contact bureau de MAUZE S/MIGNON : ☎ 05 49 24 36 46 - Mail @ : admr.mauze@fede79.admr.org

Arrivée des Ukrainiennes à Val du Mignon

Le 10 mai, arrivée à Niort d'un bus avec des femmes et des enfants de l'Est de l'Ukraine. Sept d'entre eux sont installés à Val du Mignon. Une famille de 3 femmes et 3 enfants regroupant 4 générations est hébergée à Antigny et une femme chez un couple dans le bourg d'USSEAU.

Deux enfants ont été scolarisés en classe élémentaire, elles apprennent le français avec nos écoliers et l'enseignante ; des cours particuliers viennent compléter l'enseignement, apportés par une cellule particulière allophone de l'Inspection Académique.

Les adultes bénéficient de cours au Centre Socio-Culturel du Pays Mauzéen, par un accompagnement dispensé par des bénévoles formés et « à la carte » aussi par des cours à domicile par des habitants de la commune.

Nous leur souhaitons à toutes et tous la bienvenue à Val du Mignon



Le 25 juin, une rencontre sous la forme d'un pique-nique a été organisé par le Collectif Niortais Soutien à l'Ukraine et l'Association Amitiés sans Frontières, à la ferme Giraud avec les Ukrainiennes et les hébergeurs des Deux-Sèvres. Très bon moment de partage, de retrouvailles, d'émotions et de solidarité !!!



Dans une précédente édition de **Comm'une Infos** nous évoquions la coupe de 4000 pieds de peupliers dans les marais d'Usseau, Antigny, Ussolière et Thorigny. Ces peupliers âgés de 18 ans pour la plupart, accusaient une courbe de croissance quasi plate, permettant l'exploitation de ces bois de qualité.

Vous avez pu constater le changement de paysage après ces travaux d'envergure !

L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DE REBOISEMENT DE LA VALLEE DU MIGNON (**ASLGFVM**), aujourd'hui, s'évertue à ne pas laisser de résidus plastiques sur les terrains. Il s'agit des protections des troncs contre les animaux. *(Et avec cette chaleur, nous n'allons pas très vite pour récupérer ces résidus plastiques).*

Quatre « opérations de nettoyage » ont déjà eu lieu, avec des bénévoles, majoritairement de ...LA ROCHENARD ! Mais nous continuerons et atteindrons cet objectif de nettoyage avant que les engins reviennent sur place pour broyer les restes de branches non exploitées (*les rémanents*) et griffer les souches encore apparentes. Les engins arriveront à partir de fin Juillet début Aout et travailleront sans doute jusqu'à fin octobre. Une signalétique de sécurité sera mise en place, notamment pour les promeneurs.

Ce n'est pas 4000 mais 5000 Peupliers qui vont être replantés...

Avec l'aide de la technicienne du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière), Esthelle MERCIER, de notre gestionnaire de forêts, Yves LACOUTURE et d'Alain ROUSSET du CRPF NOUVELLE- AQUITAINE (*qui était déjà parmi nous en l'an 2000 pour les travaux de nettoyage du marais après la tempête de 1999*), l'ASLGFVM va reboiser le marais, comme nous nous y étions engagés.

La surface de reboisement va passer **de 21 à 27 ha**. En fait, la grande majorité de nos adhérents a décidé de poursuivre leur engagement initial avec ASLGFVM. En plus, de nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre, en apportant des surfaces supplémentaires et bénéficier des avantages apportés par la gestion collective de l'Association.

Nous avons même eu des demandes d'acquisition de terrains que nous n'avons pu satisfaire faute d'avoir suffisamment de parcelles à rétrocéder !

Bien évidemment ce ne sera pas du jour au lendemain que le marais va retrouver ses grands arbres, mais la nature œuvrera tranquillement et nous retrouverons, années après années, les grands et beaux peupliers qui font le charme de nos marais.

Une nature que nous aiderons avec des entretiens réguliers, comme nous l'avons fait depuis déjà une vingtaine d'année.



Environnement : bonne nouvelle !

Parce que le monde agricole, c'est aussi ça : des moments d'observation mais surtout de belles photos ...

Madame et Monsieur « BUSARD CENDRE » ont élu domicile dans un champ de céréales où ils trouvent des conditions plus favorables à la nidification et à la chasse.

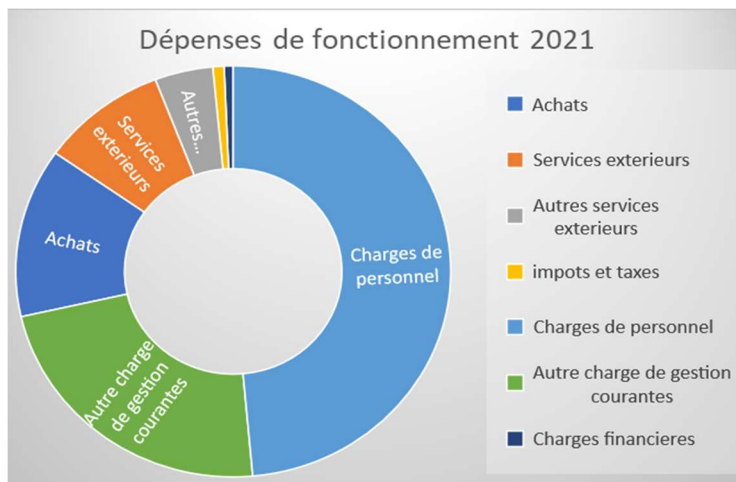
Dans un premier temps : Repérer le nid pour ne pas l'abîmer avec les engins agricole...



Dans un deuxième temps surveiller les œufs (de loin pour ne pas déranger les parents)

Les voir éclore et grandir (toujours de loin...)





Achats – 99 660€ :

Eau, énergie, carburants, alimentation cantine, fournitures d'entretien...

Services extérieurs – 70 402€ :

Toitures églises Usseau et Priaires, maintenance, assurance...

Autres services extérieurs – 32 435€ :

Télécommunications, transports collectifs, fêtes et cérémonies

Impôts et taxes – 6 252€ : taxes foncières

Charges de personnel – 363 790€ :

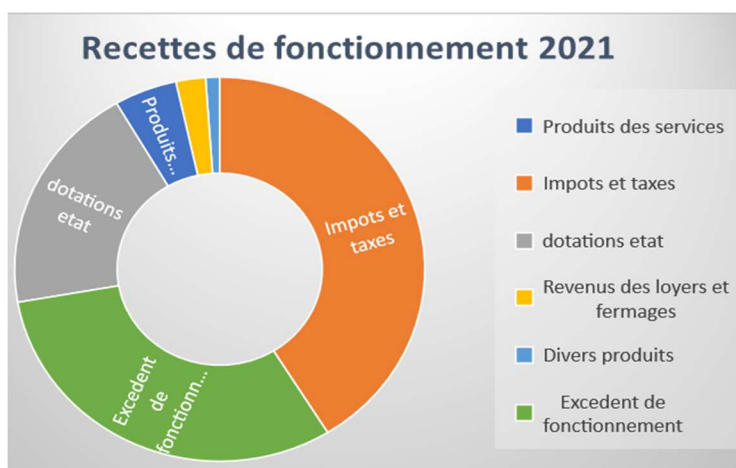
Salaires et charges

Autres charges de gestions courantes – 171 470€ :

Indemnités des élus, contributions aux syndicats de voirie, associations

Charges financières – 5 059€ :

Intérêts des emprunts



Produits des services – 54 545€ :

Cantine, garderie, Salles des fêtes

Impôts et taxes – 452 681€ :

Impôts Taxes foncières bâti et non bâti, attribution CAN

Dotations Etat – 212 865€

Revenus des loyers et fermages – 25 679€

Divers produits – 12 180€ :

Remboursement sur rémunération du personnel en arrêt

Excedent de fonctionnement – 341 662€ : Trésorerie de la commune

Que faut-il retenir de l'année 2021 ?

- Les charges de personnel sont en progression de 7.2% sur la période. La commune a eu recours à des emplois intérimaires pour remplacer l'adjointe d'animation, une secrétaire et lancer un travail d'archiviste.
- Les charges à caractère général montrent une hausse de 40 000€ pour des dépenses d'entretien et de maintenance (toitures églises Usseau et Priaires) ainsi que les frais télécommunication.
- Les charges de gestion courantes représentent 23% des dépenses. Les participations obligatoires chutent de 14.8% en raison de la suppression de la contribution au SDIS.
- Les subventions versées ont doublé tandis que les charges financières ont baissé de 32.1% entre 2019 et 2021.
- Les recettes subissent une baisse de 5.1% malgré une hausse de 7.7% des dotations et participations ; les produits des services (garderie, cantine, location salles) subissent une baisse de 26% en raison de la crise sanitaire.

En investissement : La première subvention par l'entreprise d'Eoliennes VALECO de 125 000€ a été versée, un emprunt de 58 000 € est contracté pour l'acquisition du terrain de Mr CHAIGNEAU et premier aménagement (projet « Ecole »). La trésorerie de la commune est stable à **372 998€**.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Meeples

L'ASSOCE « AUX MEEPLES » a ouvert gratuitement ses portes au public (16 ans minimum) tous les jeudis soir au mois de juillet (les 7, 21 et 28 juillet) à partir de 20h00 à USSEAU – Salle ANGELIQUE. Pour faire découvrir les jeux de société moderne (ambiance, stratégie, coopération).

L'ASSOCE fermera ses portes au mois d'août et les rouvrira le 8 septembre. « Enjoy !... »



Juillet est le début des vacances pour les enfants et mi-juin est celui des bénévoles de l'accompagnement à la scolarité. Cette année s'est terminée le 14 juin avec une reprise en principe le 20 septembre.

Pour donner suite à la demande de la Caisse d'Allocations Familiales qui nous finance, nous reconduisons notre projet sur la nature. Les enfants pourront ainsi continuer à voir la transformation de « leur » arbre auquel ils ont donné un nom, au fil des saisons.

L'arbre Boileau au cœur d'une histoire en début d'année s'est terminé par une fin totalement différente en fonction des enfants. Certains de nos petits écrivains ont beaucoup d'imagination !

La fête des mères que nous appelons aussi la fête des parents a été l'occasion de mettre les mains dans l'argile pour fabriquer un joli cadeau tout en couleur, sous la direction de Françoise. Merci à elle, merci aussi à Dany le jardinier qui nous a permis, comme l'année dernière, d'offrir à chacun, deux petits pots de fleurs à planter.

Familles Rurales souhaite à chacun de vous un bel été et vous donne rendez-vous en septembre pour de nouvelles découvertes avec les enfants, comme le Bushcraf...

APE Usseau



L'Association des Parents d'Elèves de l'école d'Usseau devait organiser sa grande Kermesse le samedi 18 juin après-midi à la Ferme Giraud de Thorigny sur le Mignon.

Malheureusement, la canicule a eu raison de l'évènement, nous obligeant à l'annuler par arrêté préfectoral. Une fois n'est pas coutume, nous la décalons donc à la rentrée, **au samedi 10 septembre à 14h.**

Le programme restera inchangé, structures gonflables, pêches à la ligne, barbes à papa et plein d'autres surprises pour que nos enfants puissent s'amuser et profiter pleinement de cette journée ! Buvette et restauration rapide le soir pour rassasier et désaltérer les petits comme les grands !



Comité des Fêtes Usseau

La nouvelle équipe du Comité des Fêtes et des Loisirs Usseau 79 a réalisé un nouveau record de 438 ml réservés pour le vide grenier. Malgré l'alerte orage, les 59 exposants ont été présents au rendez-vous.

Les grillades, la buvette ainsi que les glaces ont été appréciées par les visiteurs.

Nous remercions le Crédit Agricole ainsi que la mairie de Val du Mignon pour leur collaboration. Nous tenons à remercier tout particulièrement les bénévoles qui nous ont aidé à réaliser le vide grenier.

Nous vous donnons rendez-vous **le 4 juin 2023 !**



Théâtre Caballicare



Cet été, la compagnie équestre « Théâtre Caballicare » vous invite à partager un rêve avec leur spectacle "EGREGORIA, ou l'Odysée des Songes". Ce conte équestre en 7 tableaux vous emmènera dans un voyage au cœur de l'art et de la passion du Cheval.

"Osez ! Il existe un monde dans lequel la réalité est la nôtre, un monde dans lequel nos rêves prennent vie. On le nomme ... Egrégoria. On y accède par le chemin de nos rêves. Ouvrez les portes de l'irrésistible Royaume des Songes, celui où nos rêves prennent vie.

Mais, êtes-vous bien sûr qu'il s'agit là d'un rêve ? "

Infos Pratiques :

Tarifs Spectacle été : Adulte : 15 euros / Enfant : 10 euros (de 6 à 11 ans) / Gratuit jusqu'à 5 ans

Dates et horaires: Mercredi 27 juillet / Samedi 30 juillet /

Mercredis 3 et 10 août / dimanche 14 août à 21h30

Lieu du spectacle : La Gaubertièrre – 79210 Val du Mignon (fléché depuis Usseau et Priaires)
– Accessible handicapés

Réservation – Information : www.theatre-caballicare.fr / 07 63 51 25 46 / 09 83 65 10 55



Date	EVENEMENT
Du 16 juillet au 13 août Le samedi soir	Marché nocturnes : Par le Comité des fêtes de THORIGNY sur le Mignon 16/07 : Animation par Lucie CHARTIER 23/07 : J.G Animation 30/07 : Animation =>Stéphanie MOREAUX 6/08 : Animation => MELVINCE 13/08 : Animation =>Bruno LIGONIERE
27 et 30 juillet 3, 10 et 14 août	THÉÂTRE CABALLICARE Spectacle équestre «E grégoria où l’Odyssée des Songes » - A LA GAUBERTIERE
27 août	Report du feu d’artifice du 14 juillet – Au Stade
10 septembre	Kermesse de l’Association des Parents d’Elèves - Structures gonflables à THORIGNY S/MIGNON
10 septembre	Forum des Associations CSC au Champ de foire - MAUZE S/MIGNON - Inscriptions aux activités
17 septembre	Banquet de la Poésie – Balade contée puis dîner en partenariat avec le CSC MAUZE
18 septembre	Rallye organisé par le CCRET – CYCL’EAU - Départ de THORIGNY S/MIGNON
22 septembre	Conférence sur les chiroptères - Salle Parisette - USSEAU

Feu d'artifice

REPORT DU FEU D’ARTIFICE DU 14 JUILLET le 27 AOUT. Plus d’infos bientôt dans vos boîtes aux lettres !

VEILLE ET PROPOSITION

L’équipe « réussir Val du Mignon » est à la tête de la commune depuis maintenant deux ans.

Certes, la période COVID n’a pas permis de réaliser de réunions publiques, néanmoins, un point d’étape à destination de nos concitoyens sur les principales promesses de campagne devrait maintenant être effectué.

Qu’en est-il, par exemple, des promesses suivantes qui figurent en bonne place sur la profession de foi de l’équipe aujourd’hui aux commandes ?

- Agir pour la mise en œuvre de l’assainissement par la CAN,
- Assurer la présence d’un élu à l’accueil des mairies aux heures d’ouverture,
- Piloter le PLUiD (plan local d’urbanisme intercommunal et déplacement),
- Moderniser la salle des fêtes en concertation citoyenne,
- Informer et consulter régulièrement les habitants sur la vie de la commune.

Sur ce dernier point, quels sont les résultats du questionnaire-enquête adressé à nos concitoyens concernant la destination du local commercial (ancienne boulangerie) ?

Depuis maintenant quelques mois, la ferme Giraud a été acquise par la commune pour l’euro symbolique. Cela signifie que la ville de Niort ne verse plus les 15 000€ annuels de subvention qui permettaient, entre autres, le maintien en état de ce bâtiment et de ses abords. Il serait donc judicieux que soient présentées les décisions prises quant à la destination de ce site dont le potentiel est incontestable. Cela est d’autant plus impératif que le coût de fonctionnement d’une telle structure est important et nécessite donc d’être rentabilisé.

Sébastien DUGLEUX, Fabrice GIRARDEAU, Philippe TEILLET

ZOOM SUR ... LES DEFIBRILLATEURS



Le défibrillateur automatique externe ou DAE est un dispositif de premiers secours conçu pour délivrer un choc électrique aux victimes d'une fibrillation ventriculaire et d'un arrêt cardiaque. Il est composé de deux électrodes que l'on colle sur la poitrine de la victime afin de diagnostiquer la fréquence cardiaque de la victime et les caractéristiques du choc à délivrer.

Attention ! Lorsqu'une personne fait un malaise cardiaque de ce type veillez à ne jamais laisser la victime dans une flaque d'eau ou sur plaque métallique qui serviraient de conducteur.

Il existe deux types de défibrillateurs :

- L'automatique : l'appareil vous demande de vous éloigner de la victime et délivre le choc.
- Le semi-automatique : l'appareil vous demande d'appuyer le bouton sans toucher la victime.

Des applications téléphone mobile qui peuvent sauver des vies ...

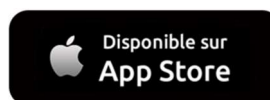
Aujourd'hui il existe des applications que l'on installe sur son portable :



Disponible sur



Et



STAYING ALIVE recense les défibrillateurs dans le monde et permet facilement d'en signaler de nouveaux

Ces deux applications gratuites permettent aux services de secours de géolocaliser les personnes *inscrites autour de l'intervention et d'envoyer des « sauveteurs » sur les lieux afin de réaliser les premiers gestes.*

En premier lieu si vous voyez une personne réalisant un malaise cardiaque, alerter les services d'urgence

15 ou 18

VIVRE ENSEMBLE

Boîte à dons



Dans la commune de Val du Mignon, le mot **SOLIDARITE** a un sens. La mobilisation pour l'UKRAINE l'a prouvé. Forts de cette expérience, la commune en lien avec le Centre Socio-Culturel du Pays Mauzéen a décidé d'implanter une boîte à dons.

Vous avez des objets, des livres, de la vaisselle, des jeux ou petits mobiliers **en bon état**... ?

Venez les déposer à la Boîte à dons, ils feront certainement des heureux ! Vous y trouverez également peut-être des objets qui vous seront utiles et à qui vous pourrez donner une deuxième vie.

Fêtes des voisins : ouverture de la saison !

A Verçais, le samedi 28 mai en soirée, tous les habitants étaient présents, merci pour votre invitation !

Si vous souhaitez organiser votre fête des voisins, n'hésitez pas à nous le faire savoir, nous verrons pour vous aider à l'organisation !



Rien n'étant parfait, nous sommes conscients que des améliorations restent encore à apporter mais nous sommes à votre écoute pour optimiser nos moyens d'informations...



Application à télécharger sur I-PHONE ou ANDROID



Vous êtes informés en temps réel météo, alertes, circulation, animaux, pannes électriques, ...



Des infos en tous genres sur la commune :
La vie administrative, les festivités, les réglementations, les projets... Les communes des environs voire des Deux Sèvres, des échanges, des commentaires, des photos, ...

Application à télécharger sur I-PHONE ou ANDROID ou sur tablette ou encore votre PC portable ou non, Créez votre compte Facebook, recherchez nos pages « Mairie de VAL-DU-MIGNON », savourez...



Le site est en ligne : <https://www.mairie-valdumignon.fr/>

Trouvez les infos qui vous sont nécessaires... Le site étant encore « jeune » n'hésitez pas à nous communiquer vos attentes. Nous essaierons de vous satisfaire dans la mesure du possible.

MAIRIE DE VAL DU MIGNON

Place Pierre Rousseau - USSEAU
79210 VAL DU MIGNON
Tél. : 05.49.04.85.16
Courriel : secretariat@mairie-valdumignon.fr
Site : www.mairie-valdumignon.fr

Retrouvez-nous sur



PanneauPocket

HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES

USSEAU : Lundi => 10h à 12h
Mardi / Mercredi => 15h à 18h
Vendredi => 10h à 12h
PRIAIRES : Vendredi => 15h à 18h (sem. paire)
THORIGNY /M.: Mardi => 10h à 12h30 (sem. paire)

Siège : Mairie Val-du-Mignon – Tél : 0549048516 – Email : secretariat@mairie-valdumignon.fr

Directrice de publication : M-Christelle BOUCHERY – Rédactrice en chef : Monique GRATALOUP – Composition : Cyril CHAT – Crédits photos et rédacteurs : M-Christelle BOUCHERY, Monique GRATALOUP, Myriam LIXON, Jocelyne CONSTANTIN, Pascal WIERZBICKI, Cyril CHAT, Aurélie MACE-THUAULT